

AMÉLIORATIONS DES PROCESSUS LIÉS AUX SÉANCES THÉMATIQUES

DIXIÈME EXAMEN TRIENNAL

Proposition du Royaume-Uni

La communication ci-après, datée du 22 février 2024, est distribuée à la demande de la délégation du Royaume-Uni.

1 CONTEXTE

1.1. Les séances thématiques ont enrichi les travaux du Comité OTC en offrant un espace de discussion sur des questions clés liées à l'application et à la mise en œuvre de l'Accord OTC et au fonctionnement du Comité. Ces séances favorisent la transparence en matière de réglementation et encouragent la coopération dans ce domaine ainsi que la collaboration entre les Membres. L'utilité de ces séances a été relevée par le Conseil du commerce des marchandises¹ et ce type d'échanges a été reproduit ailleurs à l'OMC.

1.2. Si la liste des sujets abordés lors des séances est fournie et variée, il est toutefois possible d'améliorer les processus liés à la planification et aux avis donnés aux Membres en ce qui concerne ces séances thématiques. La nomination tardive d'un modérateur a des effets négatifs sur la planification requise et sur la capacité des Membres d'engager des intervenants compétents, ce qui peut par la suite réduire la diversité des Membres qui participent à ces séances thématiques. Ces préoccupations ont déjà été soulevées et examinées dans un cadre formel par les Membres.²

2 PROPOSITION

2.1. Le Royaume-Uni propose que le Comité établisse formellement les processus ci-après dans le cadre de l'organisation des séances thématiques du Comité OTC:

- a. Réaffirmer l'intention du Comité d'avaliser les sujets spécifiques à examiner l'année suivante au plus tard à la dernière réunion de l'année en cours.
- b. S'accorder sur le choix des modérateurs et en faire part lors de la réunion du Comité précédant les séances thématiques.
- c. Arrêter l'ordre du jour des séances thématiques et le distribuer avec celui des réunions du Comité, publié avant les réunions formelles de celui-ci.
- d. Encourager une plus grande participation des parties prenantes et une plus grande communication au sujet des séances thématiques du Comité OTC afin de toucher un public

¹ [JOB/CTG/35/Rev.2](#) – Conseil du commerce des marchandises – [Projet de] Rapport sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures.

² [G/TBT/M/89](#) – Comité des obstacles techniques au commerce – Compte rendu de la réunion du 8 au 10 mars 2023.

plus vaste. Il pourrait s'agir d'intensifier la distribution et la diffusion des principales conclusions de ces séances.

2.2. Nous espérons qu'une fois apportées aux processus convenus, ces petites modifications élargiront la participation à ces séances en permettant aux Membres de se préparer au plus tôt et de trouver des intervenants à l'avance. Cela permettra de donner plus de poids à ces séances et de s'assurer qu'elles demeurent un cadre important pour l'étude de l'application des principes OTC dans des domaines pertinents pour le paysage commercial contemporain.

2.3. En disposant de plus de temps pour préparer ces séances, les modérateurs auraient la possibilité d'envisager différents formats de discussion. Cela permettrait ensuite de tenir des séances plus interactives, de favoriser l'inclusion et de faciliter des discussions fructueuses.
